



Intervention

GROUPE DES DÉPUTÉ-E-S COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS

générale

PATRICK BRAQUEZEC

Député de Seine-Saint-Denis

PROJET DE LOI DE FINANCES 2007

RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La France a besoin d'une recherche forte et dynamique, car cette activité est indispensable aux innovations de demain, au développement économique de notre pays et à son rayonnement culturel. Pourtant, ce secteur traverse une crise sans précédent, puisque la France a rétrogradé du quatrième au dixième rang mondial pour ce qui est de la dépense nationale de recherche et développement. Avec 21,3 milliards cette année, le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche n'augmente que de 3,2 %, soit 700 millions. La loi sur la recherche, votée en avril dernier, permet hélas l'accroissement des crédits d'impôt en faveur des entreprises, alors que leur efficacité n'a pas été prouvée et que le Gouvernement refuse toujours leur évaluation démocratique.

La situation des IUT illustre parfaitement vos orientations budgétaires. Alors que l'adéquation entre formations universitaires et emploi fait l'objet d'un vaste débat national, les moyens des IUT, pourtant unanimement reconnus comme la meilleure interface entre l'université et le monde du travail, se dégradent désormais de manière tendancielle. Seules 10 % des créations d'emploi sont attribuées à ces instituts, dont la charge d'enseignement représente pourtant 22,7 % de celle des universités. De même, il manque encore 6,6 millions pour que vous respectiez votre engagement à garantir un taux minimum de 0,89 % de la dotation globale de fonctionnement. Dès lors, les IUT ne sont plus en mesure d'assurer leurs missions, notamment la professionnalisation des étudiants. Rétablirez-vous donc ce taux à son niveau annoncé, condition sine qua non de l'ajustement du financement des IUT à leur activité réelle ? D'autre part, ce budget accroît la déréglementation et la mise en concurrence des établissements. Les douze réseaux thématiques de recherche avancée, arbitrairement choisis par le pouvoir parmi trente-neuf projets, sont financés dans une opacité qui déséquilibre le tissu de la recherche française : contre l'avis de la communauté

RELATIONS PRESSE

Tél. : 01 40 63 60 84 • presse.cr@assemblee-nationale.fr • Fax : 01 40 63 53 87

Assemblée nationale • Groupe des député-es communistes et républicains
126, rue de l'université • 75355 PARIS CEDEX 07 SP • Tél. : 01 40 63 60 83 • Fax : 01 40 63 55 21
[http : //www.groupe-communiste.assemblee-nationale.fr](http://www.groupe-communiste.assemblee-nationale.fr) • groupe.cr@assemblee-nationale.fr

scientifique, vous créez des pôles d'excellence situés pour la plupart dans les régions Île-de-France et Rhône-Alpes, alors que de nombreuses écoles doctorales, comme Pau ou Chambéry, sont menacées d'agrégation forcée à une thématique, voire de disparition. Les financements prétendument complémentaires alloués aux pôles de recherche et d'enseignement supérieur seront – c'est une première – distribués aux premiers demandeurs : le Gouvernement joue ainsi de l'effet d'aubaine pour contraindre des universités en difficulté financière à se regrouper sur des missions dont la communauté scientifique n'a pas débattu.

Enfin, puisque l'évaluation est l'une de vos priorités, vous menez au pas de charge la création de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur malgré, là encore, l'opposition des professionnels ; cependant, les crédits qui lui sont alloués ne dépassent pas ceux qui l'étaient aux défunts CNER et CNE. De même, le financement des laboratoires et des universités n'augmente pas en euros constants, alors que celui de l'ANR augmente de 40 %. Pourtant, les universités sont confrontées à une hausse des dépenses de construction et de réhabilitation de locaux, ainsi qu'à l'augmentation de l'offre de formation.

Chaque année, le financement de l'enseignement supérieur repose un peu plus sur les épaules des étudiants, puisque les frais d'inscription augmentent plus vite que le financement de l'État qui, de surcroît, ferme les yeux sur les pratiques quasi illégales de certaines universités en la matière. Certes, le montant des allocations de recherche s'accroît substantiellement, mais pas leur nombre ; l'aide globale aux étudiants, qui n'a progressé que de 6 % en cinq ans alors que leurs dépenses augmentaient de 23 % dans le même temps, demeure de toute façon très insuffisante. La situation sanitaire et sociale des étudiants se dégrade aussi : 20 % d'entre eux n'ont pas de couverture complémentaire santé. Que pensez-vous, Monsieur le ministre, des propositions visant à créer un chèque santé étudiant, à instaurer un paiement en dix fois sans frais des droits de sécurité sociale, ainsi qu'une consultation gratuite de prévention ?

Comme chaque année, il manquera 80 millions d'euros pour financer les bourses de décembre et 10 millions pour couvrir les dépenses de construction et de rénovation de logements. En outre, le nombre de créations d'emplois diminue : 2 000 cette année, contre 3 000 l'an dernier. Une fois de plus, les engagements du Président de la République ne sont pas tenus. Si les 1 000 emplois créés dans les universités sont des postes de titulaires, il n'en va pas ainsi dans les établissements publics à caractère scientifique et technologique – 550 postes de fonctionnaires – et les établissements publics à caractère industriel et commercial – 100 CDD – auxquels il faut ajouter 350 emplois de contractuels, dont 200 CDD de haut niveau et 100 post-doc. Tous ces emplois sont fléchés, car affectés à des champs de recherche précis. Dès 2003, vous vous attaquiez à la recherche française en la plaçant sous un pilotage gouvernemental toujours plus étroit, en privilégiant les recherches à court terme et en vous appuyant de plus en plus sur les emplois précaires. Idéologie dangereuse et illusoire, selon laquelle le pouvoir politique prescrit à des employés de la recherche les applications techniques à produire à court terme ! Quelle méconnaissance effrayante du métier de chercheur ! Pourtant, un outil de recherche d'excellence est indispensable à l'adaptation aux mutations économiques et à la formation de jeunes générations compétitives. Les pays qui n'en disposent pas seront réduits à une dépendance économique irréversible. Voilà où nous mène ce budget : c'est pourquoi nous voterons contre.